



⌞ Abri télescopique
mi-haut,
confortablement
discret ⌞

FICHE TECHNIQUE

Master mi-haut

Parfait compromis entre un abri haut et un abri bas, l'abri mi-haut se caractérise par sa hauteur maximale d'1m80.

Son principal avantage est qu'il ne nécessite pas de permis de construire pour une installation simplifiée.

AQUAMASTER, UNE MARQUE
AVEC DES VALEURS FORTES



NORMES



GARANTIES



QUALITÉ

Bénéfices produits & caractéristiques techniques



01. Les bénéfices produits

- Se déploie très facilement
- S'intègre harmonieusement à l'environnement
- Profilés offrant une sécurité renforcée
- Gain de température de l'eau
- Panneaux coulissants et s'emboîtant facilement
- Se replie en bout de bassin (peut s'ouvrir de chaque côté grâce à l'option ouverture télescopique)
- Élégance et transparence sur le bassin

02. Les caractéristiques techniques

MATÉRIAUX

- Aluminium extrudé 6060 T6 label Qualicoat et Qualimarine
- Couleur standard : RAL Gris Anthracite 7016
- Remplissage toiture : polycarbonate alvéolaire translucide 8mm
- Façade : polycarbonate alvéolaire translucide 8 mm
- Remplissages latéraux : polycarbonate plein 4 mm
- Traitement anti-UV et anti-jaunissement double face sur le polycarbonate
- Polycarbonate alvéolaire obturé par un scotch micro-perforé
- Pattes de liaison au sol en aluminium

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

- Visserie inox A5 passivée
- Roulette avec roulement à billes graissé à vie avec joint d'étanchéité
- Assemblage des éléments par alvéovis en inox
- Rails anti-soulèvement à prévoir à partir de 8m (largeur du plus grand élément)
- Polycarbonate alvéolaire obturé par un scotch micro-perforé
- Joint périphérique
- Équerre en aluminium extrudée et usinée dans la masse
- Couleur standard : RAL Gris Anthracite 7016

03. Les dimensions

- Corde maximum : 10m
- Largeur maximale par élément : 2,15m
- Grandissement 7,50 cm par voûte sup en hauteur et 2x7,50 cm en largeur
- Hauteur faîtage maxi : 1m80

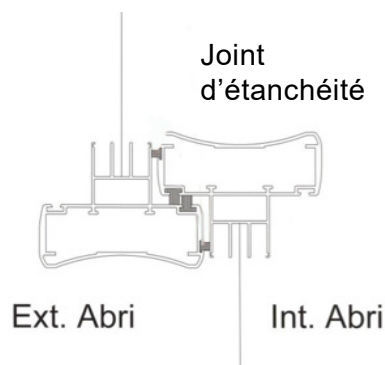
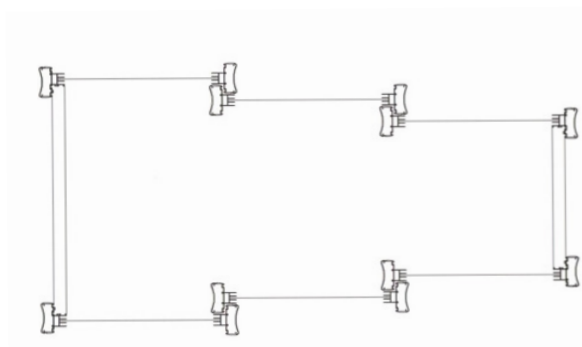
04. Les options

- Portes accordéon
- Portes et fenêtres coulissantes supplémentaires
- Motorisation externe
- Remplissage latéral en verre Sécurité® 4mm
- Peut-être accolé (suppression d'une façade)

05. La norme

- Résiste à 45 kg au m² + 100 km/h de vent selon la norme **NF P90-309**

06. Les différents avantages



AUTRES AVANTAGES

- Ne nécessite pas de permis de construire (hauteur inférieure à 1,80m en son point le plus haut)
- Tous les avantages d'un abri de piscine classique (sécurité, propreté de l'eau...)
- Confort de baignade : Possibilité de se baigner toute l'année selon l'aménagement
- Manipulation très aisée
- Fixation en inox et aluminium (pas de plastiques)
- Permet de découvrir la piscine dans son intégralité
- Étanchéité entre voûtes façon baie vitrée
- Propreté du bassin optimisée
- Pas de balais brosses entre les éléments
- Recouvrement de structure permettant un gain de place et une meilleure étanchéité avec un joint périphérique